

## L'édito du Président



# En 2018, on voit grand !

Qui dit nouvelle année, dit souhaits et résolutions. Côté résolutions, je ferai davantage référence à la résolution de vos écrans de téléphones intelligents, de tablettes ou d'ordinateurs en vous annonçant que le Syndicat de Champlain vient officiellement de mettre en ligne son nouveau site Internet !

Bien que l'ancien site datait d'à peine plus de quatre ans, dans le monde technologique, c'est une éternité. Beaucoup plus convivial, notre nouveau site s'adapte maintenant aux différentes plateformes. Nous avons remanié le contenu et repensé la navigation en fonction des commentaires et des idées reçues des membres.

En lien avec les orientations adoptées au Congrès de 2017, le Syndicat de Champlain assume pleinement son leadership pour informer les membres et la population sur ce qui se passe en éducation au Québec. Le site Internet se veut un outil important pour y arriver.

Pour ce qui est des souhaits, pour l'année à venir, j'en formule trois.

D'abord, alors que tous les membres de notre famille, nos amis et nos collègues nous ont souhaité de la santé pour 2018,



je vais nous souhaiter de l'argent. Le plus d'argent possible ! Puisque nous sommes en année électorale, je nous souhaite que l'éducation passe à la caisse et qu'on nous annonce une pluie de millions pour des services aux élèves et pour un allègement de notre tâche. Qui plus est, alors qu'à la fin de l'année 2018, nous commencerons déjà à parler de la prochaine négociation de notre convention collective, pourquoi ne pas nous souhaiter simplement de ne pas avoir honte de demander

une augmentation de salaire plutôt que de parler uniquement des services aux élèves ? Nous le méritons.

Ensuite, je nous souhaite aussi de meilleurs climats de travail dans nos milieux : avoir la certitude que notre employeur prend soin de nous, qu'il s'assure de nous écouter et de nous expliquer les décisions qu'il prendra de façon équitable, cela va de soi. Nous sommes des professionnels et nous méritons d'être traités en conséquence. Rien ne justifie de fermer les yeux devant les problèmes. Un patron a le devoir de s'assurer que notre milieu de travail soit sain et exempt de toute violence.

Finalement, je nous souhaite la reconnaissance de notre autonomie professionnelle et de notre expertise, non seulement par la commission scolaire, le ministère et le gouvernement, mais aussi par les élèves, les parents et toute la population ! Que nous soyons employés manuels, secrétaires, techniciens, éducateurs ou enseignants, la société a besoin de nous et nous avons besoin de sentir qu'elle le sait.

Éric Gingras

## Influence & Leadership

# Nouvelle plateforme web



## Réfugiés : pour déconstruire les préjugés

Le Comité sociopolitique du Syndicat organise une conférence, animée par Perrine Curé d'Amnistie internationale, portant sur la question des réfugiés.

Haïtiens et Salvadoriens, notamment, sont sur la corde raide conséquemment aux décisions prises par l'administration Trump quant à leur statut en sol américain. Des milliers d'entre eux se tournent alors vers le Canada et le Québec, ce qui ne manque pas d'alimenter les discussions.

Est-ce vrai qu'ils ont droit, gratuitement, à plus de soins de santé que les citoyens d'ici ? Est-il vrai qu'ils reçoivent des allocations leur permettant de vivre aisément au crochet des Québécois ? Combien coûtent-ils vraiment à leur société d'accueil ? Qu'advient-il d'eux quelques mois après leur arrivée ? Ont-ils la vie facile ?

Des préjugés, tout le monde en a. Venez mesurer vos connaissances sur la question avec une personne ressource qui est bien au fait du dossier et dont l'expérience sur le terrain permettra d'avoir l'heure juste. Cette conférence est une occasion parfaite pour déconstruire certains mythes et préjugés, trop souvent tenaces.

### Conférence de Perrine Côté Amnistie internationale

#### Sections des Patriotes (enseignants et soutien) et Marie-Victorin

**Le mercredi 31 janvier 2018,**  
de 17 h à 19 h  
au bureau du Syndicat de Champlain,  
à Saint-Hubert

#### Section Salaberry

**Le mercredi 24 janvier 2018,**  
de 17 h à 18 h 30  
au bureau du Syndicat de Champlain,  
à Salaberry-de-Valleyfield

C'est gratuit, mais vous devez obligatoirement vous inscrire à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com), en cliquant sur la section « Inscriptions ».

Au plaisir de vous y voir en grand nombre : Parlez-en à vos collègues !

**Le Comité sociopolitique**



## Tournée Fonds de solidarité FTQ

Nous y sommes : après les Fêtes, vient la saison des REER !

Pour les 12 derniers mois, le Fonds de solidarité FTQ affiche un rendement à l'actionnaire de 8,9 %.

Intéressés ? Des questions ? Comme tous les ans, la tournée de la campagne REER du Fonds de solidarité FTQ s'arrêtera dans vos milieux, le temps d'une rencontre, pour vous donner toute l'information nécessaire et répondre à vos questions.

### IMPORTANT!

Pour connaître la date de passage de la tournée dans votre établissement, consultez la liste complète disponible sur notre site Internet à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com).

Rendement  
12 mois **8,9%**

Rendement semestriel: **3,8%**  
Rendements composés annuels à l'actionnaire au 30 novembre 2017.  
1 an = 8,9 % 3 ans = 7,8 % 5 ans = 7,6 % 10 ans = 4,5 %

Valeur de l'action **39,32\$**



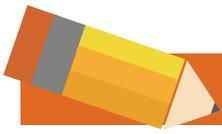
## RAPPEL Cartes de membre

L'opération « Cartes de membre », servant à remplacer la carte échue le 31 décembre 2017, débutera au début du mois de février 2018.

D'ici là, votre carte de membre est toujours valide. Un message a été envoyé aux différents partenaires corporatifs afin de maintenir vos privilèges durant cette courte période de transition.

Pour toute question, contactez Sandra Boudreau, coordonnatrice au Syndicat : [sboudreau@syndicatdechamplain.com](mailto:sboudreau@syndicatdechamplain.com)





## Des cadeaux, les baisses d'impôt ? Ou chronique d'un déficit annoncé ?

Vous est-il déjà arrivé d'ouvrir un cadeau à Noël et de dire : « Oh, comme c'est intéressant, merci ! » ? Et, en votre for intérieur, de grogner : « Mais qu'est-ce que c'est que ça ! ? ».

C'est un peu l'impression que j'ai eue quand le ministre des Finances Carlos Leitão a annoncé des baisses d'impôt en novembre dernier. Elles avaient un drôle de goût en bouche, comme une amertume.

### Comprendre les pas de danse

Lors du dernier Conseil général de la CSQ, en décembre dernier, Éric Boulerice, économiste à la Centrale, présentait l'analyse de la conjoncture socioéconomique, notamment en lien avec la mise à jour budgétaire.

Le gouvernement actuel a octroyé chaque année, sauf en 2014, des réductions d'impôt dans son budget. En 2018-2019, ces cadeaux fiscaux le priveront de 2,8 milliards de dollars en revenus et un peu plus les années subséquentes.

Serait-ce les compressions dans les services publics qui aident à ces baisses d'impôt ? N'allez pas croire une telle chose ! « Le ministre Leitão refuse de reconnaître que son gouvernement a imposé des coupures dans les réseaux des services publics », dit Monsieur Boulerice. Au micro de l'animateur Michel C. Auger, le ministre a joué avec les mots : « Nous avons ralenti significativement, oui, le rythme des dépenses, mais nous n'avons pas fait de compressions. »

Ainsi, à la dernière mise à jour économique, après avoir versé 2,1 milliards au Fonds des générations, le gouvernement bénéficiait d'un surplus de 2,36 milliards pour préparer les élections ! C'est beaucoup plus que les 250 millions que le gouvernement avait initialement prévus. Différents facteurs expliquent ce surplus : revenus plus élevés, dépenses consolidées et intérêts plus faibles que ce qui était anticipé.

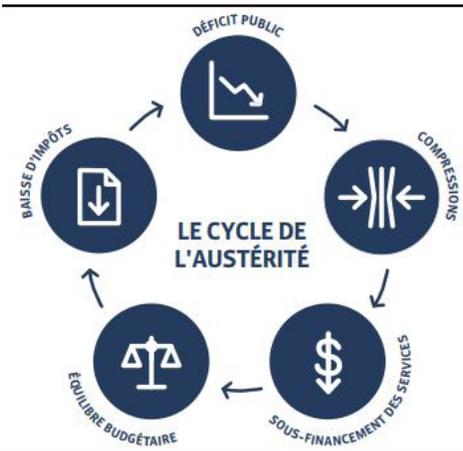


Fig. 2 - Le cercle vicieux du désengagement de l'État

Source: INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES (2016). Fractures, vol. 02, n° 01 (septembre-octobre), p. 4.

Autrement dit, après une période d'austérité qui a durement affecté les services publics, 1,34 milliard de dollars ont été redistribués en baisses d'impôt, sous différentes formes. Il y a bien eu quelques investissements dans différents programmes ou services, mais échelonnés sur six ans... et dont seulement 27 % sont investis dans les trois premières

années. Ça sent un brin l'arnaque, vous ne trouvez pas ?

### Au cœur de la valse

Certains se souviendront qu'au milieu des années 90, sous la gouverne péquiste, le secteur public a dû se saigner pour atteindre le déficit zéro. Et pourtant, au début des années 2000, ce même gouvernement annonçait d'importantes baisses d'impôt, l'équilibre budgétaire ayant été retrouvé.

Dans sa présentation, Éric Boulerice soutient que ces baisses d'impôt, jumelées notamment à celles qui ont suivies sous le gouvernement de Jean Charest, sont à l'origine de la crise des finances publiques qui a mené à la période d'austérité que l'on a connue au cours des dernières années. Doit-on vraiment souligner à quel point ces compressions ont rudement mis à l'épreuve le réseau de l'éducation, comme l'ensemble des services publics d'ailleurs ?

Et la valse reprend avec ces nouvelles baisses d'impôt. « Il est clair que nous avons amorcé un nouveau cycle de désengagement de l'État avec le gouvernement Couillard », souligne monsieur Boulerice.

Les surplus utilisés pour octroyer de nouvelles réductions fiscales ont été pris dans le Fonds de stabilisation, enveloppe que nous cachons dans le tiroir du poêle pour pallier aux années difficiles. Qu'arrivera-t-il lors d'un ralentissement économique significatif ou pire, lors d'une récession ? L'enveloppe ne fournira pas, vous l'avez bien compris.

Depuis trois ans, le gouvernement a semé les graines d'une nouvelle ronde de compressions. Sachant que les réinvestissements en éducation et dans les services publics n'ont pas été à la hauteur des compressions, on comprend que ces cadeaux nous coûteront cher, comme personnel de l'éducation et comme citoyens.

Toutefois, nous le savons maintenant, à nous d'en informer nos concitoyens.

**Mireille Proulx**  
Coordonnatrice

## Session de préparation à la retraite

Rappel pour les sections des Patriotes (enseignants et soutien) et Marie-Victorin

Dernière chance pour vous inscrire à la session de préparation à la retraite qui se tiendra les 2 et 3 février prochain, au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Pour plus de détails et pour vous inscrire : [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com), dans la section « Inscriptions ».

Date limite : le 19 janvier 2018.



Photo: wavebreakmediamicro / 125RF

# Réforme de la taxation scolaire

Au-delà du congé fiscal, est-il possible de parler de l'éléphant dans la pièce (et de s'indigner un peu aussi...!) ?

Le projet de loi 166, présenté par le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, en décembre dernier, fera baisser le compte de taxe scolaire de plusieurs contribuables. Ce sera d'ailleurs le cas pour celles et ceux demeurant sur le territoire des commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et de la Vallée-des-Tisserands.

Bonne nouvelle ? Pas vraiment. D'abord, parce que PL 166 pourrait avoir d'importantes répercussions sur le personnel de soutien travaillant dans les commissions scolaires puisque plusieurs de leurs postes sont financés à même la taxe scolaire. Ensuite, parce que les implications de ce projet de loi prouvent que l'argent pour un réinvestissement digne de ce nom en éducation est bel et bien disponible, mais que la volonté politique n'y est pas.

Dès l'année scolaire 2018-2019, il y aura une harmonisation régionale des taux de taxation, lesquels seront fixés en fonction du plus bas taux actuel dans la région. Pierre-Antoine Harvey, économiste à la Centrale des syndicats (CSQ), indique que le gouvernement s'est toutefois engagé à compenser les pertes des commissions scolaires.

Pour l'économiste, cette décision est difficile à expliquer, notamment parce



qu'elle crée une nouvelle iniquité entre les contribuables qui ne bénéficieront pas d'un allègement fiscal équivalent.

« Par exemple, de la Vallée-des-Tisserands, qui était à 29,8 cents du 100 dollars d'évaluation, est réajusté au taux de la région qui sera de 17,8 cents du 100 dollars. À une valeur moyenne de propriété de 225 000 \$, on parle de 300 à 315 dollars de moins de taxe scolaire par maison dans la région de Beauharnois.

« C'est quand même un cadeau important. Par contre, dans une commission qui était déjà à un taux de taxation bas, les gens ne verront pas autant l'avantage de la baisse de taxe. Je pense à des Patriotes qui était à 19 cents et qui va passer à 17,8 cents, c'est donc une baisse d'à peu près 100 dollars. »

Le gouvernement aurait pu faire le choix de mettre le taux de taxation au niveau moyen de la région ou encore

de faire un taux unique à travers le Québec de manière à réduire les iniquités entre les différentes régions. « Mais quand on parle d'aller à la moyenne, ça veut dire qu'il y a des gens dont le compte de taxe baisse et, forcément, pour d'autres, il monte. Et à un an des élections, le gouvernement libéral n'avait pas envie d'augmenter la taxe scolaire. »

Le gouvernement a donc décidé de payer le prix fort pour s'assurer que personne ne voit son compte de taxe augmenter : Il s'est engagé à compenser les pertes de revenus des commissions scolaires de quelque 670 millions de dollars par année, pour au moins deux ans !

« Plutôt que de réinvestir [cet argent] dans les services, insiste Pierre-Antoine Harvey, il a choisi d'accorder une baisse de taxe à monsieur et madame tout-le-monde, mais qui n'est même pas égale selon les régions. C'est ce qu'il y a de plus révoltant dans cette réforme-là, parce que le gouvernement y va à dose homéopathique pour réinvestir dans les services sous prétexte qu'il n'a pas de marge de manœuvre. Mais là, il vient de nous dévoiler qu'il y en avait de la marge de manœuvre parce qu'il est prêt à consacrer 670 millions de dollars juste pour financer une baisse d'impôt et ça, ça n'ira pas dans les services. »

Pour lire la version intégrale de l'article, rendez-vous à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)

**Maude Messier**

**Économies  
aujourd'hui,  
tranquillité  
d'esprit demain**

... jusqu'à **30 %\*** de rabais  
sur vos assurances  
auto et habitation



Profitez de tarifs **non offerts  
au grand public** et exclusifs  
aux membres de la CSQ.  
La Personnelle protège ce qui  
compte le plus pour vous.

**Demander une soumission,  
plus facile que jamais !**

► **1 888 476-8737**  
► **[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)**



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.  
Certaines conditions, restrictions et exclusions peuvent s'appliquer.  
\* Le montant des économies n'est pas garanti et varie en fonction  
des renseignements fournis lors de la souscription.



Assureur choisi par la CSQ



**laPersonnelle**

**La bonne combinaison.**